

L'heure d'évaluation Auto école Cousin

L'heure d'évaluation est obligatoire en auto-école (arrêté du 5 mars 1991). Elle peut se faire de deux façons différentes : soit sur ordinateur soit directement en voiture avec le formateur qui a une fiche d'évaluation (voir photo ci-dessous).

FICHE POUR L'ÉVALUATION DE DÉPART				B	Pour l'élève
1 Renseignements d'ordre général					
Nom et prénom		Né(e) le			
Adresse		Téléphone			
Niveau scolaire		Profession		Nationalité	
Acuité visuelle		Correction		OUI NON	
Incompatibilités		Visite médicale		OUI NON	
2 Expérience de la conduite					
Permis B1	Conduite auto jamais	Avec qui ? amis	Où (sauf auto-école) ? ville	Si pas auto	
A1	- de 5 h	parents	route	vélo	
A ou A2	+ de 5 h	auto-école	chemin	cyclo	
Le				moto	
				autre	
3 Connaissance du véhicule					
Direction		Embrayage			
Boîte de vitesses		Freinage			
4 Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité					
Réponse : maîtriser la voiture et connaître le code					
Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face					
L'apprentissage est une nécessité					
Réal désir d'apprendre à conduire					
5 Habileté					
Installation au poste de conduite					
Démarrage arrêté					
Manipulation du volant					
6 Compréhension et mémoire					
Compréhension					
Mémoire					
7 Perception					
Trajectoire		Orientation			
Observation		Regard F1			
		F2			
		F3			
8 Émotivité					
En général		Crispation			
9 Résultat de l'évaluation					
Résultat final					
10 Proposition : volume de formation provisionnel					
Proposition suggérée		Proposition acceptée		Proposition retenue	
Théorie h		Théorie h		Théorie h	
Pratique h		Pratique h		Pratique h	
11 Signatures					
Formateur		Élève		Parents (pour les mineurs)	
Le		Le		Le	

Elle est facturée au prix de l'heure de conduite de votre école de formation à la conduite. L'intérêt de cette heure est de permettre une évaluation, aussi objective que possible, ayant pour résultat de proposer une durée de formation qui corresponde aux capacités de chaque élève. Cette fiche est un guide pour le formateur qui évalue les capacités de l'élève.

1/ Les renseignements d'ordre général :

Ils seront recueillis lors du premier contact avec l'élève (âge, niveau scolaire, profession, compréhension de la langue française, l'élève porte-t-il des lunettes ? des lentilles ?). Un test de vue pourra être demandé (lire une plaque d'immatriculation devant vous par exemple) comme le sera demandé le jour de l'examen de conduite.

2/ L'expérience de la conduite :

L'expérience de la conduite antérieurement acquise par certains élèves facilite généralement l'apprentissage.

Est-il titulaire d'un permis de conduire ? a-t-il déjà conduit une voiture ? avec qui avez-vous conduit ? où avez-vous conduit ?

3/ La connaissance du véhicule:

Pour évaluer vos connaissances le formateur posera des questions sur la mécanique générale (sur la direction, sur la boîte de vitesses, sur l'embrayage, sur le freinage).

9/ Le résultat de l'évaluation:

Le formateur (ou le logiciel) préconisera un certain volume de formation et laissera au futur candidat le temps de poser toutes les questions lui venant à l'esprit.

Bien sûr, ce n'est qu'une évaluation et non une science exacte, dans certains cas, la prévision d'heures peut-être inférieure à l'évaluation de départ. Dans le cas contraire, le formateur signalera par écrit sur la fiche de suivi le risque de dépassement de l'évaluation de départ car le niveau permis ne sera pas atteint au bout de ces heures pour certains d'entre vous (les retards ou absences sont de réels facteurs d'augmentation du volume de formation).

Le document est édité en double exemplaire (calque), après la signature par le représentant légal, nous conservons un exemplaire et l'élève garde l'autre exemplaire dans sa fiche de suivi, ainsi la validation du nombre d'heures est connue de tous avant la formation initiale.